



Tourriers, le 24 mai 2024

Le Président à

Affaire suivie par Sophie MEVELLEC
Courriel : direction@coeurdecharente.fr
Ligne directe : 05 45 20 57 37

Amicale des Anciens Combattants et Victimes de
guerre d'AUSSAC-VADALLE
M. le Président
Mairie
61 Rue de la République
16 560 AUSSAC-VADALLE

Objet : Réponse demande de subvention - stèle

Monsieur le Président,

J'accuse bonne réception de votre courrier en date du 12 avril 2024 concernant une demande de subvention en vue de réaliser une stèle à la mémoire d'une partie de l'équipage du Boeing B17 G Channel Express III qui s'est craché le 19 juin 1944 à Aussac-Vadalle.

Par décision du bureau communautaire du 06 mai 2024, les élus ont émis un avis favorable à votre demande. Le montant de la subvention accordée par la Communauté de commune sera le même qui vous sera accordé par la commune d'Aussac-Vadalle dans la limite d'un montant de 2 000 euros.

Votre demande sera entérinée en conseil communautaire le 30 mai prochain. Nous ne manquerons pas de revenir vers vous afin de communiquer la somme allouée.

Le montant de la subvention vous sera versé sur le compte de votre association dont vous nous avez fourni le RIB.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes meilleures salutations.

Christian CROIZARD
Président
Communauté de communes Cœur de Charente



Copie : Mairie Aussac-Vadalle